Charte du randonneur • Soyons vigilants ensemble



RESPECTONS LES ESPACES PROTÉGÉS  
En France, de nombreux espaces naturels remarquables (parcs nationaux, réserves naturelles...)  
sont protégés par des dispositifs réglementaires.  
Que ce soit sur le littoral, à la montagne, dans les zones humides ou ailleurs, ces espaces accueillent les randonneurs  
Pour connaître les dispositifs réglementaires, renseignez-vous

RESTONS SUR LES SENTIERS  
Dans la nature, seul le sentier est le territoire de l’homme.  
Restez sur les chemins pour éviter le piétinement des espèces  
Ne prenez pas de raccourcis et respectez les espaces fragiles

NETTOYONS NOS SEMELLES  
Sans le savoir, nous pouvons nuire à la biodiversité en apportant dans la terre collée à nos se-  
melles des graines ou des germes venus d’autres milieux naturels.  
Pensez à nettoyer régulièrement les semelles de vos chaussures, notamment après un séjour à l’étranger

REFERMONS LES CLÔTURES ET BARRIÈRES  
Sur les chemins, nous sommes toujours sur la propriété d’autrui.  
Pensez à fermer les clôtures et barrières après votre passage

GARDONS LES CHIENS EN LAISSE  
Nous le considérons comme un ami, les animaux sauvages comme un prédateur !  
Gardez les animaux de compagnie en laisse, pour le confort et la sécurité de tous

RÉCUPÉRONS NOS DÉCHETS  
Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.  
Ramassez et remportez vos déchets avec vous  
Choisissez les produits que vous utilisez  
Soyez volontaire pour préserver notre environnement

PARTAGEONS LES ESPACES NATURELS  
La randonnée n’est pas la seule activité pratiquée sur les chemins.  
Partagez l’espace naturel avec les autres activités sportives et les autres usagers  
Restez attentifs aux autres usagers

LAISSONS LES FLEURS POUSSER  
Elles sont plus jolies dans leur milieu naturel que chez nous.  
Ne pas arracher de fleurs, de bourgeons, de pousses  
Apprendre à reconnaître la faune et la flore dans leur environnement

SOYONS DISCRETS  
Les animaux sauvages ne sont pas habitués à entendre nos bruits.  
Restez discrets pour avoir une chance de les apercevoir  
Ne touchez jamais un jeune animal, sa mère l’abandonnerait

NE FAISONS PAS DE FEU  
Le feu représente un danger pour le randonneur et pour la nature.  
Respecter les consignes et en cas d’incendie faites le 18 ou le 112

PRÉSERVONS NOS SITES  
Soyez acteur de la qualité vos sites de randonnée !  
Un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation...  
Signalez toute anomalie sur le site sentinelles.sportsdenature.fr.  
Votre signalement sera traité par les fédérations sportives de nature et les conseils généraux en lien avec le  
pôle ressources national des sports de nature du ministère des sports

PRIVILÉGIONS LE COVOITURAGE ET LES TRANSPORTS EN COMMUN  
Le transport est une des principales sources d’émission des gaz à effet de serre.  
Préférer le covoiturage ou les transports en commun pour vous rendre en randonnée  
Garez-vous dans les espaces prévus à cet effet et restez sur les voies ouvertes aux véhicules